# **Annexe 3**

# **Gestion des apprenants et assurance qualité**

# 1. Ouverture des inscriptions

* Quels sont les canaux de communication que vous allez utiliser pour toucher les cibles du « projet D-CLIC, formez-vous au numérique avec l’OIF », qui sont des jeunes de 18 à 35 ans, en situation de précarité, en reconversion professionnelle ou éloignés de l’emploi ?
* Quelles mesures allez-vous prendre pour favoriser la participation des jeunes femmes et garantir une représentation équilibrée des femmes et des hommes ?

# 2. Dispositif d’accompagnement et de suivi des apprenants

Les organismes de formation/ fablabs doivent proposer un dispositif d’accompagnement et de suivi des apprenants pendant et après la formation afin de :

* Veiller à ce que les apprenants puissent suivre la formation de manière efficace
* Veiller à la présence des apprenants
* Limiter les décrochages
* Préparer les apprenants à la réalisation d’un stage ou d’un projet professionnel
* Accompagner les apprenants dans l’insertion professionnelle

# 3. Assurance Qualité

L’OIF mettra à disposition des outils de mesure de satisfaction et d’impact des formations, dans lesquels l’opérateur de formation est tenu de s’inscrire.